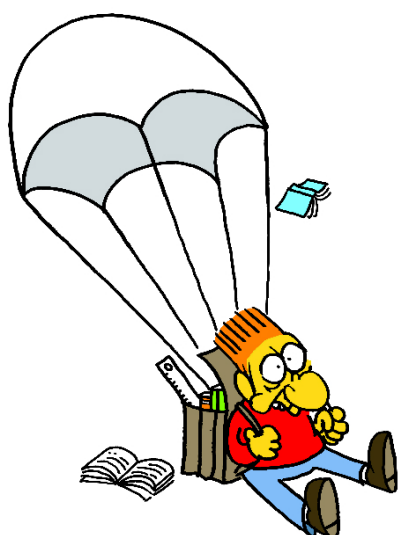


5^{EME} JOURNÉE DU REFUS DE L'ÉCHEC SCOLAIRE 19 SEPT. 2012 | LE DÉCROCHAGE

Contributions des partenaires de la Journée.

Classées par ordre alphabétique des structures.

Afev, Association de la fondation étudiante pour la ville.....	2
Aide et Action.....	4
ANLCI.....	6
ATD Quart monde	7
CRAP Cahiers pédagogiques	7
DEI France	8
FCPE	10
FESPI.....	11
FNAME	13
FNAREN.....	14
FNO, Fédération Nationale des Orthophonistes.....	16
INJEP	17
UNAF, Union nationale des associations familiales	18



CONTACTS AFEV :

Eunice Mangado-Lunetta, Directrice déléguée, 01 40 36 01 01
eunice.mangado@afev.org

Magali de Exposito, Chargée de communication, 01 40 36 86 99
magali.deexposito@afev.org

→ www.refusechecscolaire.org

Décrochage : un révélateur des failles de notre système éducatif

Qu'est-ce qui conduit un jeune à « décrocher », c'est-à-dire à sortir du système scolaire prématurément, avant d'avoir obtenu un diplôme ?

Le décrochage scolaire n'arrive pas d'un coup : c'est le fruit d'un processus, et d'une conjonction de facteurs sociaux, personnels et bien sûr scolaires.

Or, sortir du système scolaire, ce n'est pas rien. C'est sortir d'un parcours balisé, quitter la norme, se dé-socialiser de ses pairs, se positionner souvent en tension parfois en rupture avec sa propre famille...

C'est surtout, au regard de la place déterminante du diplôme dans notre société, se retrouver, de fait, dans une situation où il va être extrêmement difficile voire impossible de s'insérer professionnellement. Mesurons que les conséquences sociales du décrochage scolaire en 2012 sont sans commune mesure avec ce qu'elles étaient, par exemple, dans les années 1980 au début de la massification scolaire.

A l'inverse, lorsqu'on écoute les témoignages des jeunes concernés, sortir du système scolaire peut aussi constituer le moyen d'en finir avec le sentiment d'échec ou d'infériorité : les notes humiliantes, le regard dévalorisant des autres, le sentiment de ne pas être à sa place (notons que la France possède l'un des indices les plus bas de sentiment d'appartenance des élèves à leur école¹), le sentiment d'avoir été dépossédé d'une libre orientation... en somme : tout ce qui nourrit une forme de souffrance scolaire.

Qu'est-ce qui conduit 150 000 jeunes à sortir chaque année prématurément du système scolaire ?

Poser la question du décrochage revient à interroger notre système éducatif et sa difficulté à être inclusif, à sécuriser le parcours de chaque élève et le pourvoir - quelle que soit son origine sociale, l'établissement, le quartier où il est scolarisé, ses compétences, ses difficultés...- d'un bagage citoyen et d'une qualification.

Poser la question du décrochage c'est aussi poser la question des inégalités sociales quand on sait que 32 % des enfants d'ouvriers sortent du système éducatif sans diplôme contre 5 % d'enfants de cadres².

La grande majorité des décrocheurs se compte parmi les élèves de milieux populaires et plus précisément encore parmi les jeunes en filières professionnelles qui n'ont pas choisi d'y être orientés. C'est paradoxalement pour ces jeunes que le diplôme agit le plus comme une protection sociale.

Poser la question du décrochage c'est enfin poser la question de la volonté politique et d'une forme de « complaisance » à l'égard d'un nombre de sorties sans diplômes qu'on a du mal à déterminer précisément³ mais dont la seule évocation donne le vertige si l'on considère qu'à partir de 2005 a commencé à circuler le chiffre de 150 000 décrocheurs.

S'il est nécessaire de dénoncer cette 'hémorragie scolaire' et de la mesurer en chiffrant au plus juste les décrocheurs (ou devrait-on parler de « décrochés » ?) : il est tout aussi important de valoriser le travail de celles et ceux (équipes pédagogiques dans des établissements expérimentaux ou banalisés, missions générales d'insertion, missions locales, éducateurs professionnels et bénévoles d'associations...) qui, dans et hors l'école, accompagnent ces jeunes en rupture et les aident à raccrocher. Comment y parviennent-ils ? Qu'est-ce qui motive les jeunes « décrochés » à raccrocher ?

C'est un travail d'orfèvre que d'accompagner un jeune à reprendre un parcours scolaire après une rupture. Parmi les leviers qu'on peut actionner, on peut citer :

- l'importance de l'écoute et l'accompagnement (on décroche parce qu'on se sent seul, on raccroche parce qu'on est accompagné), qui suppose de pouvoir articuler individualisation et dynamique collective.

¹ Source : Étude Pisa 2003

² Source : Observatoire des inégalités

³ cf le collectif des déchiffreurs et leur note sur le décrochage.

- la prise d'appui sur l'émergence d'un projet personnel (raccrocher c'est « retrouver la main sur son propre parcours »). Ainsi que la création d'un rapport aux apprentissages qui font sens (parce qu'ils trouvent leur place dans le projet personnel du jeune) dans un contexte apaisé.
- la question du climat scolaire, on le sait, est déterminante, toute comme celle de l'évaluation. Permettre aux jeunes d'évoluer dans un climat scolaire apaisé afin qu'ils puissent se consacrer pleinement aux apprentissages et instaurer des modalités d'évaluation qui en fassent non plus une sanction mais un outil pour l'élève pourrait constituer un levier puissant.

Globalement, le principal levier reste la restauration de la confiance : confiance entre élèves et enseignants, entre les élèves, développement de la confiance en eux, en leur avenir...

Enfin, le travail sur le raccrochage sera considérablement renforcé s'il se fait avec et non pas contre les parents. En France, la lutte contre le décrochage se fait plutôt dans une logique de culpabilisation et pénalisation des familles¹. Nos récentes études ont montré que les familles populaires étaient inquiètes de l'avenir scolaire de leur enfant mais se sentent très démunies pour aider leur enfant à réussir². Certains parents constatent, ainsi, impuissants, le décrochage progressif de leur enfant, se sentant directement responsables de la situation sans pouvoir y remédier...

Des expériences efficaces basées sur la coopération et le dialogue avec les parents sont pourtant menées. On voit, à ce titre, l'intérêt de développer par exemple des permanences de parents au sein des établissements scolaires ou de modéliser les expériences d'implication effective des parents dans la vie scolaire.

En conclusion, si l'on considère que le décrochage scolaire est bien un processus, il est indispensable d'articuler le travail de raccrochage à celui de prévention du décrochage tout au long du parcours. C'est une des caractéristiques de notre système éducatif que se situer principalement dans une logique de remédiation, ce qui fait que, bien souvent, on arrive presque trop tard.

D'autres systèmes éducatifs (notamment dans les pays du nord ou au Québec) se focalisent moins sur les politiques de raccrochage parce qu'ils traitent les difficultés des élèves dès qu'elles apparaissent et portent une attention continue à la prévention et la sécurisation des parcours scolaires et ce, dès les premières années.

Ce qui marche pour faire raccrocher est tout aussi bénéfique pour prévenir le décrochage. Plutôt que de se concentrer sur des politiques marginales de remédiation, tout en maintenant un système qui agit comme une centrifugeuse et exclut progressivement les plus fragiles, il est temps de réinterroger l'ensemble de notre système éducatif. A l'aune du prisme de la prévention du décrochage c'est bien vers un système inclusif et sécurisant pour tous les élèves que nous devons évoluer.

Au-delà de la formation initiale, dont on sait qu'elle est aujourd'hui surdéterminante dans le parcours d'un individu, c'est plus globalement la question de la sécurisation des parcours individuels qui devrait être posée, et son corollaire : le droit continu au 'raccrochage' et à la formation qui devrait être promu tout au long de la vie.



*Christophe Paris,
directeur général de l'Afev*

¹ cf la Loi Ciotti du 28 septembre 2010 instaurant la suppression des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire

² A titre d'exemple, le moment des devoirs à la maison est ressenti comme un moment difficile pour 59% des parents interrogés. Etude menée par Trajectoires-Réflex sur 600 familles accompagnées par l'Afev, en septembre 2011 « *Familles de quartiers populaires et école : sous le respect de l'institution, l'inquiétude des parents* »

Le décrochage scolaire, l'affaire de tous les acteurs éducatifs !

Aide et Action, association de solidarité internationale et de développement, travaille depuis 30 ans pour le droit à une éducation de qualité pour tous. Elle intervient aujourd'hui dans 25 pays, en Afrique, en Asie, en Amérique latine – Caraïbes et en Europe.

En France, Aide et Action a pour mission de fédérer des acteurs et accompagner des dynamiques éducatives et sociales en faveur de l'équité et de la cohésion sociale, avec un projet de lutte contre les mécanismes d'exclusion en éducation. Le principal objectif d'Aide et Action est de contribuer à lever les entraves à la démocratisation de l'accès aux savoirs et à la mixité sociale à l'école. En effet, même si le taux d'accès à l'éducation en France est très élevé, force est de constater que tous les élèves n'atteignent pas le même niveau d'apprentissage et que les difficultés scolaires tendent à se concentrer dans les territoires les plus défavorisés socio-économiquement.

Convaincue que l'éducation change le monde, Aide et Action s'engage pour la 4^e année consécutive dans la Journée du Refus de l'Échec Scolaire, aux côtés de l'Afev.

Décrochage scolaire : quels enjeux ?

En France, depuis plusieurs années, la question du décrochage scolaire des jeunes est régulièrement soulevée sans semble-t-il trouver de réponse efficace au plan national.

Dans un pays où, pour être reconnues, les compétences sociales et professionnelles doivent être entérinées par un diplôme, la lutte contre l'abandon scolaire est une priorité. Le contexte économique, quant à lui, rend de plus en plus complexe l'insertion des jeunes dans le monde professionnel et l'accès à une vie d'adulte autonome. De fait, trouver des solutions au problème de l'échec scolaire et améliorer la qualité de l'éducation est aujourd'hui le véritable défi que doivent relever tous les acteurs de l'éducation.

Décrochage scolaire : une problématique complexe

La question du décrochage scolaire est le résultat d'un processus et les jeunes qui « décrochent » ne forment pas un groupe d'individus homogène. En effet, les jeunes en situation de décrochage n'ont pas tous le même profil. Certains sont déscolarisés suite à des exclusions à répétition dues à leur comportement (comportement sanctionné mais pas toujours analysé). D'autres restent scolarisés, mais ils adoptent une attitude discrète et ne bénéficient pas pleinement des apprentissages. Ainsi, ils ne sont pas décelés comme de potentiels « décrocheurs ». Enfin, pour beaucoup d'entre eux, c'est l'accumulation de difficultés d'apprentissage apparues dès le plus jeune âge qui se perpétuent et peuvent être accentuées par des problématiques liées à l'environnement social, familial ou encore culturel.

Le décrochage fait l'objet d'une multitude de dispositifs visant à diminuer la sortie prématurée des jeunes du système scolaire. Pourtant, on constate qu'un nombre considérable d'enfants et de jeunes ne sont pas pris en charge par les dispositifs existants de lutte contre les exclusions et de soutien en cas de difficultés scolaires (dispositifs tels que le Programme de Réussite Educative ou encore les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité). En conséquence, ces enfants ne bénéficient d'aucun accompagnement approprié.

Les réponses « **aux décrochages** » ne peuvent être uniques et uniformisées et doivent à la fois s'attaquer à l'abandon scolaire de façon préventive mais également proposer des solutions visant la remobilisation des jeunes en totale rupture scolaire.

Décrochage scolaire : l'affaire de tous !

Les processus d'apprentissage dépassent largement les frontières de l'établissement scolaire et se situent toujours dans un contexte plus vaste que celui de l'école, du collège ou du lycée.

Les familles ont un rôle primordial à jouer dans l'accompagnement du parcours scolaire de leurs enfants. D'ailleurs, si le terme de « décrochage » est souvent attribué aux élèves, il pourrait être également associé aux parents. Tous ne possèdent pas les codes nécessaires pour dialoguer avec l'école et certains ont le sentiment de ne pas être reconnus comme un acteur éducatif. Dans ce cas, ils rencontrent des difficultés à trouver leur place

dans le suivi et le soutien scolaire de leurs enfants.

Pour éviter le « décrochage des parents », il faut améliorer la relation des familles avec l'école, expliquer aux parents comment celle-ci fonctionne et ce qu'on attend d'eux ; il est également nécessaire d'appuyer les enseignants dans la création de cette relation en les outillant et en les formant.

Dans les territoires, plusieurs acteurs locaux (associations, collectivités...) agissent sur le « traitement » du décrochage scolaire. Cependant, leurs actions restent fortement cloisonnées et ce pour de multiples raisons : habitudes et méthodes de travail différentes, méconnaissance des autres acteurs, concurrence,.... Ces acteurs éprouvent des difficultés à coordonner leurs actions entre eux mais également avec celles de l'école. Le manque de dialogue entre les établissements scolaires et l'environnement extérieur, mais également entre acteurs éducatifs (hors Education nationale) d'un même territoire ne permettent pas une optimisation de l'utilisation des ressources disponibles. Une meilleure coordination entre les acteurs locaux ou encore les dispositifs existants permettrait une mise en synergie des actions de chacun et aurait un impact cohérent et efficace sur la réussite éducative des jeunes.

Si les solutions **aux décrochages** peuvent se trouver en dehors de l'école, dans une sphère éducative plus large, l'Institution scolaire garde un rôle décisif dans la réussite éducative de tous. Elle doit pouvoir mener les mutations nécessaires (organisation du système scolaire, décloisonnement de la vie scolaire/ouverture de l'école, formation des enseignants...) pour être en mesure de jouer pleinement son rôle.

Les changements ne peuvent sans doute pas être portés par des acteurs isolés. Ni l'école, ni les associations ou encore les collectivités ne peuvent prétendre résoudre seules le problème du décrochage. **Il semble plus que jamais nécessaire qu'autour de cette question du décrochage les partenariats et la mise en réseau des acteurs d'un territoire deviennent une priorité.**

Aide et Action au service de l'éducation

Autour des questions d'échec scolaire et d'éducation, Aide et Action France agit pour :

- Contribuer à diminuer les difficultés d'apprentissage de l'enfant, en particulier dans les milieux populaires, par la promotion des pratiques pédagogiques réflexives et critiques,
- Reconstruire les continuités éducatives entre les acteurs, les intervenants et les dispositifs éducatifs,
- Promouvoir la mixité sociale à l'école par l'expérimentation et l'introduction de nouveaux mécanismes de régulation (innovations pédagogiques, valorisation de l'école, etc.).

**Aide et Action
Le 3 juillet 2012**

L'Engagement de l'ANLCI dans la journée du refus de l'Échec scolaire

Cette année encore l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme sera aux côtés de l'AFEV à l'occasion de la cinquième journée du refus de l'échec scolaire. En abordant cette année le thème du décrochage scolaire, décrochage qui peut avoir pour conséquence d'offrir un terrain favorable à l'enracinement des situations d'illettrisme, l'AFEV nous donne l'occasion de rappeler que cette question, comme d'ailleurs toutes celles qui ont trait à la réussite scolaire appelle des réponses collectives ou chacun à la place qu'il occupe peut et doit prendre sa part.

Comme le dit l'AFEV, le décrochage scolaire n'arrive pas d'un coup : c'est le fruit d'un processus, et d'une conjonction de facteurs sociaux, personnels et bien sûr scolaires et c'est bien pour cette raison qu'après avoir analysé les causes et avoir fait les distinctions entre les différentes typologies de décrochage, afin de bien savoir de quoi on parle il est important, comme nous avons l'habitude de le dire et de le faire de se réunir pour mieux agir.

Il est en effet essentiel, au moins pour ce qui nous occupe à l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, de bien cerner et différencier les problèmes afin d'éviter les confusions qui ont pour défaut de n'apporter que des solutions partielles, parce que s'adressant plus volontiers à ce qui se voit, comme c'est le cas par exemple de l'absentéisme scolaire. Nous pensons en effet qu'il existe aussi, et le nombre d'adultes en situation d'illettrisme dans notre pays en est la preuve, des enfants et des jeunes qui tout en étant assidus perdent pied, mais n'osent pas le dire.

Il convient aussi de rappeler que la scolarité est un ensemble dans lequel l'école, le temps scolaire, est un élément essentiel qui occupe une place à part, mais qui a besoin pour trouver toute son efficacité d'être complété, renforcé, par toutes celles et tous ceux qui occupent une autre place dans les temps de l'enfant, du jeune mais dont l'addition peut créer une véritable chaîne de solidarité au profit de la réussite éducative.

C'est ainsi que lorsque le raccrochage se produit, lorsqu'un jeune ou un adulte qui renoue avec l'apprentissage formel, il y a souvent à l'origine de ce processus, de cet engagement, de cette mobilisation, l'intervention, l'interaction d'un grand nombre d'acteurs dans tous les espaces de vie, y compris ceux de l'éducation non formelle. Si le décrochage est le résultat d'un processus complexe, le raccrochage est souvent le résultat d'un processus qui a contribué à remettre une personne dans une posture où elle retrouve le sens des apprentissages, ou elle retrouve une légitimité à apprendre, ou elle retrouve une place qu'elle avait perdue ou pensait avoir perdu.

Les personnes en situation d'illettrisme sont des personnes qui ont souvent connu tout au long de leurs parcours scolaires des passages difficiles, l'entrée à l'école, l'entrée au cours préparatoire, l'entrée en sixième, l'entrée au lycée autant de périodes qui pour celles et ceux qui ont des difficultés peuvent devenir des transitions chaotiques voire des ruptures. Ce qui nous semble essentiel aujourd'hui en prenant en compte la question centrale qui est celle des inégalités sociales c'est de tout mettre en œuvre, et notamment pour les plus fragiles, pour que ces passages soient accompagnés dans les meilleures conditions possibles par toutes celles et tous ceux dont dans c'est la mission.

En conclusion l'ANLCI, avec la mission qui est la sienne, ne peut que s'associer à une telle initiative qui correspond totalement à sa manière d'agir.

Pour en savoir plus : www.anlci.gouv.fr



Eric NEDELEC
Coordonnateur National
Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

De quoi décrochent-ils ?

Une image : des régimes de bananes suspendus à des crochets, le long d'une chaîne allant du traitement au conditionnement. De temps en temps, une banane tombe : à qui la faute ?

Les systèmes éducatifs font preuve d'une grande invention lexicale, et la difficulté à désigner les élèves qui ne suivent pas le rythme imposé aux autres en dit autant sur l'école que sur eux : débilés légers ? Déficitaires cognitifs ? En échec ? Depuis quelques années, on dit donc : « décrocheurs ». Au moins, pour le coup, on a évité un sigle de plus. Et puis l'image du décrochage est parlante. Elle a le mérite d'inviter à se demander à quoi les élèves sont, ou pas, accrochés, à se demander aussi quelle est leur marge de manœuvre dans l'affaire : est-ce que ce sont eux qui prennent les décisions, qui sont acteurs de leur parcours, y compris en choisissant de bifurquer, en « décrocheurs » conscients de leurs actes ? Ou bien subissent-ils un processus indépendant d'eux, et les voilà « décrochés » ? Il faudra attendre que le terme soit suffisamment diffusé pour que eux-mêmes l'emploient : diront-ils « je décroche » ou bien « je suis décroché » ?

L'école est décidément une machine peu ordinaire. On y fait donc des paquets d'élèves, ce qu'on appelle des « classes » ; on organise leur circulation d'une salle et d'un enseignant à une autre salle et un autre enseignant ; on leur administre une petite dose de savoirs à chaque fois, « un cours ». Tout cela est rigoureusement organisé dans le cadre d'un « emploi du temps », dix mois durant. Ce laps de temps écoulé, on refait d'autres paquets, dans d'autres salles, avec d'autres enseignants, d'autres petits bouts de savoirs à ingurgiter, d'autres emplois du temps, et on repart pour un tour. Le croirez-vous ? On en perd en route. Beaucoup, même. Il y a ceux qui s'ennuient. Il y a ceux qui font comme si, mais en fait non. Et il y en a qui vont voir ailleurs.

Certes, l'instruction de millions de jeunes ne peut fonctionner sans règles, sans cadres, sans dispositifs qui s'imposent aux individus. Mais l'histoire des idées et des expériences pédagogiques est riche de nombreux exemples de modalités bien plus intelligentes pour organiser les apprentissages des élèves, le travail des enseignants qui les prennent en charge. Pour nous, au CRAP-Cahiers pédagogiques, le décrochage est bien sûr un problème qui se pose aux jeunes qui le vivent et qui le subissent, aux adultes qui doivent être présents pour leur proposer des réponses, prendre soin de leur éducation. Mais c'est aussi un symptôme qui doit nous alerter sur une école qui fonctionne mal. Considérons les élèves comme des petits d'êtres humains, et pas comme des bananes, dans l'intérêt de tous.



*Patrice Bride
Rédacteur en chef
CRAP-Cahiers-pédagogiques*

Le CRAP-Cahiers pédagogiques est une association éditant la revue du même nom. Les Cahiers pédagogiques se veulent un lieu de rencontres et d'échanges de pratiques innovantes en matière éducative comme de recherches universitaires sur tout ce qui a trait à l'école. Engagée depuis soixante ans dans le courant dit de l'éducation nouvelle, l'association milite, comme le rappelle notre devise, pour « changer la société pour changer l'école, changer l'école pour changer la société ».

Contre le décrochage scolaire, rendre les enfants acteurs de leur éducation

L'AFEV a choisi cette année, pour la 5ème édition de la journée de refus de l'échec scolaire, de se pencher sur le phénomène grandissant du « décrochage » scolaire, celui qui conduit des jeunes à quitter physiquement et de façon durable leur établissement scolaire, à se retrouver en dehors de tout parcours de formation avec le risque d'entrer, le plus souvent, dans un processus de désocialisation et d'exclusion sociale progressive.

« Accrocher » tous les enfants avant de prévenir le décrochage ou d'y remédier

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous tenons, à DEI-France, à rappeler la nécessité et l'obligation, avant même de prévenir ces phénomènes de décrochage ou d'y remédier lorsqu'ils n'ont pu être évités, « d'accrocher » tous les enfants sans exception, de leur faire toute la place qui est la leur dans l'Ecole de la République. Pourquoi tant d'enfants Roms n'ont-ils encore pas accès à l'éducation scolaire aujourd'hui en France ? Pourquoi des associations doivent-elles se battre pendant plusieurs mois pour obtenir enfin que des enfants de parents étrangers en situation irrégulière soient inscrits dans l'Ecole de la commune où ils résident ? Pourquoi nombre d'enfants en situation de handicap n'ont-ils toujours pas accès à une scolarité normale, ou seulement quelques heures par semaine¹ ? Il y a là, par manque de volonté politique, une injustice insupportable aujourd'hui dans un pays comme le nôtre.

Une responsabilité collective envers les décrocheurs...

Revenons donc aux décrocheurs : ceux qui, absentéistes durables, disparaissent un beau jour du paysage scolaire, parfois au grand soulagement des établissements scolaires eux-mêmes, mais aussi – on le sait moins – à leur propre soulagement : sortir de cette spirale où l'institution scolaire vous renvoie en permanence à votre propre échec scolaire, en en étant désigné(e) - avec parfois ses parents - comme la ou le seul(e) responsable.

C'est vite oublier nos responsabilités collectives envers ces enfants : l'Ecole de la République n'a pas le droit de voir disparaître ces élèves sans faire tout ce qui est en son pouvoir pour les « rattraper ». Avant cela même doit-elle s'interroger sur sa responsabilité propre car génératrice de décrochage par son seul fonctionnement institutionnel. Ainsi récemment des élèves du Lycée de la Solidarité Internationale à Paris – qui accueille d'anciens élèves décrocheurs - ont-ils interpellé les adultes, dans le cadre d'un atelier sur les droits de l'enfant, sur l'orientation subie dans des filières de formation non désirées ou encore sur le non respect de l'obligation pour les chefs d'établissement d'assurer le suivi pendant un an des élèves qui quittent l'établissement.

C'est pourquoi il est trop facile de chercher du seul côté d'une « responsabilisation » individuelle des décrocheurs et de leurs parents les solutions au problème du décrochage scolaire. C'est bien notre responsabilité collective qui est engagée dans cette affaire. Elle l'est en raison du droit de tous les enfants à bénéficier d'une éducation scolaire qui leur donne accès à une pleine émancipation, culturelle, professionnelle et citoyenne, alors qu'on a parfois l'impression que la préoccupation collective actuelle autour des absentéistes et décrocheurs se référerait plutôt à une volonté de prévention de la délinquance dans laquelle leur situation pourrait les conduire.

Ajoutons que le décrochage scolaire n'est pas un phénomène naturel, inhérent à l'enfance ou à l'adolescence : de manière générale, les enfants ont soif d'apprendre et attendent des lieux et des personnes pour les accueillir et les soutenir dans leur découverte du monde, des langages et des savoirs.

... que ces décrocheurs soient absentéistes ou présents en classe

Il ne faut pas oublier non plus qu'en plus des décrocheurs « visibles », qui ont quitté l'Ecole, d'autres, bien présents physiquement dans les établissements scolaires, sont intellectuellement absents en classe, ont tout autant décroché des apprentissages et s'enfoncent dans la passivité en attendant de sortir du système scolaire... sans aucun diplôme non plus. Et c'est aussi la question du manque de sens, pour les élèves, des enseignements tels qu'ils sont aujourd'hui organisés et dispensés au collège, qui doit être posée ici comme facteur de décrochage scolaire lié à l'institution elle-même.

¹ A noter que dans le même temps, des enfants en difficulté scolaire, d'apprentissage ou de "comportement", et notamment des enfants pauvres, sont quant à eux abusivement assignés au champ du handicap alors qu'ils ne présentent aucun déficit physique, sensoriel ou mental.

L'adhésion et la participation du jeune à son parcours scolaire : une condition indispensable

Que ce soit pour « accrocher » le jeune dans ses apprentissages, pour prévenir le décrochage, ou pour raccrocher ceux qui ont décroché à un moment donné, l'adhésion et la participation active de chaque jeune sont un moteur essentiel. Le fait que le parcours – à commencer par les apprentissages – fasse sens dans la vie de l'enfant, le fait d'avoir envie d'École, le fait d'être acteur de ses apprentissages et de ses choix d'orientation dans un parcours scolaire sur lequel l'enfant aura le sentiment d'avoir du pouvoir, font la moitié de la réussite ; c'est notre conviction à DEI-France.

Aujourd'hui, et déjà hier, toutes les expérimentations conçues pour ramener des décrocheurs vers l'École ou vers une formation professionnelle – depuis « l'auto-école » de Marie-Danielle Pierrelée jusqu'au Lycée de la solidarité internationale - ont utilisé avec succès ce levier de l'investissement du jeune dans la définition de la solution la plus appropriée pour lui. Le travail des RASED pour prévenir l'échec scolaire se fonde également sur la même approche individualisée où l'enfant est porteur de solutions pour faire face à ses difficultés.

Pour demain, et puisque l'espoir d'une refondation de l'École est ouvert en ce mois de juin 2012 avec l'annonce de la grande concertation lancée par le ministre de l'Éducation nationale, plusieurs chantiers doivent impérativement être ouverts avec en tête cette perspective de participation active de l'enfant, accompagné par ses parents bien sûr :

- La définition des acquis nécessaires à tous en fin de scolarité obligatoire, parmi lesquels doit être introduite, de notre point de vue, une éducation juridique, en particulier sur les droits humains et ceux de l'enfant : droits à être protégé et éduqué bien sûr, mais en exerçant progressivement ses droits actifs : droit d'expression, droit à être entendu, droit d'information, de réunion, etc.
- La formation des enseignants aux méthodes pédagogiques actives et leur développement de façon à ce que l'enfant apprenne avec ses pairs, notamment par la réalisation de projets coopératifs regroupant des élèves de différentes classes d'âge ou même de projets intergénérationnels ;
- L'élaboration et la révision périodique avec tous les élèves des règles de fonctionnement des établissements scolaires mais aussi des services dits "périscolaires" (accueil du matin et du soir, restaurant, centre de loisirs), dans un processus d'expérimentation des principes démocratiques ;
- L'abandon du système de notation d'une École qui classe, qui hiérarchise les individus, pour des moyens permettant à l'élève et à ses parents d'évaluer ses acquis et ses progressions et d'effectuer des choix d'orientation raisonnés ;
- La refonte du système d'orientation où les choix seraient celui du jeune, accompagné par ses parents et l'ensemble des personnels scolaires ;
- L'ouverture de l'École et son investissement dans des projets éducatifs plus globaux, au niveau national comme local ;
- La possibilité de revenir étudier et de poursuivre sa formation tout au long de sa vie

Ainsi, nous en sommes convaincus, le décrochage scolaire et ses conséquences pourront être largement vaincus. Les enfants et les jeunes eux-mêmes, ainsi que leurs familles, doivent être associés à cette réflexion pour refonder l'École et, plus largement, doivent participer à la définition d'un grand projet national d'éducation globale avec tous les acteurs, dont les collectivités territoriales et les associations éducatives. Dans leurs territoires de vie, ils doivent être associés à la déclinaison locale de ce grand projet national en projets éducatifs locaux où ils doivent pouvoir trouver toute leur place. C'est ce à quoi DEI-France, avec son département « CAP participation », s'emploie afin de faire passer ce droit des enfants à ce que leur opinion soit dûment prise en considération du statut de droit formel reconnu dans la loi internationale à celui de réalité vécue et naturelle pour tous les adultes.

Stressés, inquiets, démotivés, les élèves sont victimes de la pression exercée par l'École, et par ricochet leurs parents. Le climat général s'y prête : chaque année les grands hebdomadaires publient le palmarès des lycées. Multiplication des cours particuliers, des officines privées, des manuels scolaires à l'attention des parents... Autant d'outils pour aider les élèves à préparer l'École en dehors de l'École.

De par ses méthodes d'enseignement et d'apprentissage, l'École contribue à organiser cette pression. Devoirs, notes, redoublement, les parents d'élèves constatent chaque jour les effets dévastateurs que peut avoir ce triptyque sur les enfants !

La note met l'accent sur ce que l'élève ne maîtrise pas, sur ce qui lui manque pour atteindre le niveau de l'élève idéal et parfait, égalant son « maître ». Et l'on sait qu'une mauvaise note induit de la démotivation notamment chez les élèves « moyens » mais aussi chez ceux qui ont fait beaucoup d'efforts.

Pourtant, d'autres méthodes d'évaluations existent, basées sur la confiance dans la capacité à réussir de tous les enfants, sur leur accompagnement, sur une individualisation des parcours, sans note, sans redoublement. L'évaluation positive, qui stimule la motivation de l'élève et intègre les notions de progrès et de compétences transversales, doit être développée. La multiplication des contrôles, des évaluations, présente des effets pervers : stress des élèves, temps passé en classe à évaluer au détriment de la formation, des apprentissages...

Car, c'est bien en classe que doivent se faire les apprentissages et non en dehors, à travers des devoirs qui relèvent d'une délégation donnée aux familles et renvoient l'échec d'un élève à sa responsabilité individuelle et familiale, renforçant ainsi les inégalités culturelles et sociales. La FCPE refuse la sous-traitance pédagogique aux familles. La règle qui doit prévaloir est que l'enfant doit montrer à la maison ce qu'il a appris à l'école et non pas montrer à l'école ce qu'il a appris à la maison. D'ailleurs, l'arrêté du 23 novembre 1956 supprime sans équivoque les devoirs à la maison pour les élèves du primaire. Aucun texte ne demande aux enseignants de prescrire aux élèves après la journée de classe, un travail d'approfondissement, de consolidations ou de préparations du travail ! Les devoirs à la maison ne pourront jamais remplacer les séquences d'apprentissage faites pendant la journée avec un enseignant... D'autant que les effets négatifs des devoirs sont notables : tensions au sein de la famille qui découlent des interventions parentales, tensions entre l'école et la famille, manque de temps libre pour toute autre activité qui aura des effets positifs sur les résultats scolaires, alors que ce sont les enfants le plus en difficulté qui sont ceux qui consacrent le plus de temps aux devoirs.

Les injonctions des enseignants aux parents sont d'ailleurs fréquemment contradictoires : les parents doivent suivre les devoirs à la maison mais ne doivent pas se mêler de pédagogie, ne doivent pas réexpliquer une leçon car, aux dires des enseignants, « cela pourrait embrouiller l'élève à cause d'une opposition de méthodes »... Or, lorsque le travail autonome à la maison est difficile pour l'enfant, l'École rend responsable la famille : « il ne fait pas ses devoirs, il n'est pas suivi à la maison, manque de travail personnel ! »

Le fait de donner des devoirs est également guidé par des considérations d'image aux yeux des parents et des autres enseignants, mettant en avant des modèles naïfs de la réussite (l'effort, le travail) qui exonèrent les enseignants de toute explication sur leurs pratiques d'enseignement et aussi sur les collaborations à mettre en œuvre avec les familles. Autre fait inquiétant, les parents craignent, sans devoirs le soir, de perdre tout lien avec les maîtres ! Avec la promotion d'une École coopérative, sans notation arbitraire, sans devoirs, c'est donc aussi la relation familles-École qui est à repenser !

La FESPI et le décrochage scolaire

La Fédération des Etablissements Scolaires Publics Innovants est née d'une volonté de regrouper des structures expérimentales qui, au départ, était toutes tournées vers la prise en charge des élèves en rupture de scolarité, décrocheurs et décrochés de l'école, laissés pour compte de l'Education nationale. En 2005, trois structures donnent naissance à la FESPI : le CLEPT à Grenoble, le Pôle Innovant Lycéens à Paris et le Microlycée de Sénart puisqu'il n'existe alors qu'un seul Microlycée. Toutes posent les mêmes questions.

Quels problèmes ces élèves en rupture ont-ils rencontrés ? Quelles solutions au sein du système scolaire ordinaire peut-on imaginer qui puissent, au moins en partie, diminuer le décrochage scolaire ? Et si ces problèmes spécifiques pouvaient révéler les problèmes de l'école dans son ensemble ?

D'autres structures expérimentales se tournent alors vers la FESPI pour alimenter ce questionnement et montrer que les questions des uns trouvent des réponses chez les autres. Clithène à Bordeaux, le CLE à Hérouville-Saint-Clair (Caen), le CEPMO à Oléron et d'autres ont rejoint la FESPI, très au-delà du public concerné au départ. Les solutions mises en place pour les décrocheurs sont souvent celles des structures expérimentales moins spécifiques. L'Ecole est un tout.

Un travail en équipe éducative

Les enseignants qui travaillent dans les ESPI sont tous volontaires. Tous ont également fait le choix de décloisonner leur travail, en intervenant sur les différents aspects de la vie d'un établissement (enseignement, mais aussi vie scolaire, administration, suivi personnalisé). C'est à cette condition que la cohérence du projet peut-être assurée et porté par des personnes ne se répartissant pas seulement les tâches mais faisant véritablement équipe.

Pour les élèves en rupture, il ne s'agit pas d'un choix anodin car le système scolaire traditionnel, en scindant les tâches, présente souvent des personnels morcelés qui n'assument qu'une partie de leur image d'adulte. La logique de guichet (à chaque difficulté, un intervenant) réduit la dimension éducative indispensable au travail de rattrapage.

Un élève considéré comme une personne

Un des moteurs fondamentaux du rattrapage est la réinstauration de l'élève dans son statut d'individu et pas seulement d'élève. Dans les ESPI, la parole de l'élève est toujours importante, elle est considérée comme légitime. Elle s'exprime en particulier dans le cadre du tutorat (référence) où une dimension interpersonnelle est installée dans le rapport entre professeur et élève. La question du sens des apprentissages est toujours présente, le devenir se construit, les problèmes personnels sont abordés.

Pour des élèves en cours de rattrapage, cette prise en compte de ce qu'ils sont en tant que personne est fondatrice d'un nouveau rapport à l'école. Etant reconnu, pour ce qu'ils sont, dans leur capacité mais aussi dans leur difficulté, ils peuvent de nouveau, à travers la confiance qu'ils accordent aux adultes, renouer avec l'institution scolaire. Ayant quitté l'école, ils ont cessé d'être élève. En y revenant, ils y rattrachent en tant que personne.

Des dispositifs spécifiques

Rattracher implique de renouer avec les apprentissages, ce qui ne signifie pas renouer avec les formes scolaires habituelles. Les ESPI inventent des dispositifs permettant de retisser des liens avec les savoirs : de l'aide plus individualisée à des modalités collectives d'évaluation ou de bilan, des projets transversaux ou pluridisciplinaires et des temps d'apprentissage où tous les élèves participent sans distinction de niveau ou de filière.

Pour le jeune en cours de rattrapage, il s'agit souvent de convaincre que travailler différemment est, non seulement possible, mais surtout efficace. Les rattracheurs ne sont pas, explicitement, en demande d'alternative pédagogique, ils sont en demande d'Ecole... celle proposée doit donc ressembler à l'image qu'ils en ont. Ils perçoivent alors souvent les dispositifs spécifiques comme de la perte de temps. L'expérience montre cependant que la réflexion sur l'organisation globale du temps de l'Ecole est indissociable de celle sur le rattrapage scolaire.

Des savoirs en construction

Reconstruire le sens que l'on peut donner au savoir est une question qui se pose pour tous les élèves, décrocheurs ou non. Il faut alors se permettre de remettre en cause l'empilement des programmes tels qu'ils sont aujourd'hui conçus, en menant des cours de façons trans ou pluridisciplinaires, parfois menés en binôme. Il faut développer la mise en perspective des apprentissages à travers des approches épistémologiques : on ne rentre pas dans une science sans la questionner ! Enfin, la construction des savoirs passe par l'activité, et pas seulement par la transmission surplombante de l'enseignant vers l'élève.

On ne marche pas longtemps si l'on ne sait pas où l'on va. Pour l'élève qui revient à l'école, le raccrochage est d'autant efficace qu'il trouve un sens aux enseignements qui lui sont proposés. En décrochant, il a cessé d'être captif de la norme scolaire. C'est par le sens, et non par la conformation, qu'il faut l'aider à renouer avec les apprentissages au sens large, en valorisant l'ensemble de ses compétences, en particulier l'oral. Il n'y a pas de recettes toutes faites. L'enseignant peut s'autoriser les détours et les élèves doivent pouvoir poser de nombreuses questions. L'évaluation, notée ou non, est alors pensée comme une aide à la construction des savoirs et l'erreur est précieuse pour mieux comprendre.

Des espaces particuliers

L'organisation scolaire s'inscrit dans l'espace. Tous les ESPi ont des espaces propres, souvent indépendants, organisés afin qu'ils permettent d'autres types de relation entre les professeurs et les élèves, mais aussi entre les élèves eux-mêmes. Le fait que les espaces soient partagés, que les professeurs travaillent parfois dans les mêmes lieux que les élèves et qu'un café puisse y être pris en commun génère un climat de travail particulier où la régulation se fait aussi par la présence de chacun.

La symbolique des espaces pour des élèves décrocheurs peut relever une grande importance. Rentrer de nouveau dans un établissement scolaire quand on y a souffert ou qu'on en a été exclu n'est pas si simple. Il est donc important que le climat de l'établissement s'incarne aussi dans l'organisation des espaces, qui elle-même induit une partie des rapports humains.

Réfléchir au décrochage, c'est donc réfléchir à l'ensemble des dysfonctionnements du système scolaire. La FESPi regroupe aujourd'hui 13 établissements, dont seulement 5 accueillent spécifiquement des élèves décrocheurs. L'enjeu est bien d'imaginer des alternatives dans l'école et pour l'école. La question du décrochage ne peut pas, ne doit pas être externalisée. L'école autant que faire ce peut, doit-être son propre recours, aussi bien en terme de remédiation que de prévention du décrochage.

*Eric de Saint-Denis et Philippe Goémé,
Membres du bureau de la FESPi*



Pour la cinquième année consécutive, l'AFEV organise une journée du refus de l'échec scolaire. La FNAME* se réjouit d'être associée à cette réflexion collective sur le thème du décrochage scolaire.

On ne devient pas « décrocheur » par hasard. Le décrochage est toujours le fruit d'un processus, souvent d'un long processus.... « ça vient de loin », de tellement loin que parfois c'est dès la maternelle que l'enfant va devenir absent aux apprentissages, à sa scolarité, à l'école.

Pour prévenir, il faut comprendre pourquoi « ça arrive ». La journée contre l'échec scolaire organisée par l'AFEV ne pourra certainement pas donner une réponse mais des pistes de réflexions sur ce « ça » qui a besoin de mieux être défini afin de construire la prévention, ensemble, tous acteurs autour de l'enfant.

Au sein même de l'Éducation Nationale, dans l'enceinte des écoles, les RASED** sont des acteurs de prévention de la difficulté scolaire et par ricochet du décrochage. Prévenir dès la maternelle pour éviter que « ça arrive » mais aussi tout le long de la scolarité primaire. Avec les maîtres des classes, les maîtres spécialisés de RASED, maîtres E chargés des aides spécialisées à dominante pédagogique, les maîtres G rééducateurs, et les psychologues scolaires vont s'attacher à repérer et accompagner les élèves les plus fragiles.

L'aide spécialisée à dominante pédagogique a pour but de restaurer chez l'élève en difficulté à l'école, sa capacité à donner du sens au savoir, et à maîtriser les techniques d'apprentissage pour qu'il puisse vivre l'expérience de la réussite. Cette expérience est indispensable à l'estime de soi d'élève, elle-même essentielle au bien-être scolaire. Ni soin, ni soutien scolaire, cette aide va s'exercer au travers d'une pédagogie de détour, de re-médiation. Mais surtout, de par la formation spécifique qu'il a reçue, ce qui lui permet d'être dans une posture singulière, le maître E va voir autre chose du côté du sujet, de « l'enfant-apprenant » et donc mieux comprendre les difficultés de ce sujet, de cet « enfant-apprenant ».

Le maître E intervient sur le temps scolaire, non médicalisé, pour répondre à certaines difficultés de l'enfant à l'école et tisser des liens. A la fois maître dans l'école pour voir l'élève, sa position « hors la classe » lui permet d'être un interlocuteur privilégié pour les familles, surtout quand elles sont elles-mêmes en rupture. Il accompagnera l'enfant dans son apprentissage et en tant que sujet de ses apprentissages. Le maître E remplit aussi un rôle de médiation et de coordination au sein de l'école avec les différentes personnes concernées.

Faire un petit bout de chemin avec l'enfant c'est aussi le faire avec sa famille dans son rapport à l'école et avec le maître de la classe dans son besoin de prendre du recul.

Comme nos collègues rééducateurs de l'Éducation nationale, nous pensons que la prévention du décrochage scolaire doit pouvoir se faire très tôt par l'intermédiaire des RASED. Dès la maternelle, les actions de prévention menées par les membres des RASED, en collaboration avec les enseignants des classes et les familles, doivent permettre à chaque enfant de trouver sa place dans un groupe pour devenir un élève. Ce qui lui permettra par la suite de pouvoir s'inscrire dans les apprentissages, de les comprendre et de les organiser, afin d'aller vers la réussite. Une telle mission requiert la présence de personnels spécialisés formés et en nombre suffisant dans tous les secteurs. Il est donc nécessaire que les RASED soient reconstitués pour fonctionner avec le personnel nécessaire et permettre une prévention optimale.

Comme nous venons de le voir, le décrochage scolaire se prévient bien en amont de sa visibilité, dès le début de la scolarité, avec des personnels spécialisés, dont les maîtres E présents dans les écoles. C'est donc tout naturellement que la FNAME partage l'action de cette journée de refus de l'échec scolaire et remercie l'AFEV pour son organisation.

* FNAME : Fédération Nationale des Associations de Maîtres E

** RASED : Réseau d'Aides Spécialisées pour les Enfants en Difficulté



La FNAREN¹ souscrit entièrement aux conclusions du texte de cadrage de l'AFEV et s'inscrit d'ailleurs depuis sa création dans une démarche de prévention de la difficulté scolaire. À l'occasion de la JRES, elle tient à mettre en exergue la nécessité d'une politique de prévention tout en restant vigilante quant aux dispositifs proposés...

Dépister, prévenir, deux démarches qui s'opposent

Issue du champ médico-social, étendue à celui de l'éducation et de l'école, la mise en œuvre d'une politique de prévention pose de multiples questions éthiques, épistémologiques et méthodologiques. Cette transposition crée une distinction entre dépistage, prévention primaire et prévention secondaire qui n'est pas facile à établir.

A l'école on distingue une prévention primaire qui s'adresse à tous² (accueil des PS, ateliers cartons, dessine-toi à la grande école, ateliers philo,...), une prévention secondaire (aide spécialisée individuelle ou en petits groupes) et une prévention tertiaire qui a pour objet d'atténuer les complications d'un état pathologique avéré.

La prévention secondaire est la mission principale des rééducateurs des RASED. L'argument d'une approche sélective renforçant la discrimination a été repris par l'ancien ministre pour justifier la disparition des RASED³. Or, notre expérience quotidienne nous prouve chaque jour qu'il n'en est rien. Nombreux sont les enfants qui nous interpellent pour demander à venir travailler dans les petits groupes de prévention ou d'aides spécialisées. Nombreuses sont les familles qui souhaitent que les aides durent plus longtemps.

A l'opposé, l'attentisme ne risque-t-il pas de mettre des enfants dans des situations de difficultés devenant complexes à dénouer ? Nous pensons à la FNAREN que le fait de laisser des enfants en souffrance en classe est bien plus discriminatoire que l'aide qu'on peut leur apporter. Lors d'une réunion du collectif RASED en janvier 2012, l'AFPEN⁴ a utilisé l'expression : «les exclus de l'intérieur» pour parler très justement des enfants pour lesquels l'aide en classe reste largement insuffisante, voire inefficace.

Le dépistage relève d'une toute autre approche. Celui qui vise les enfants de trois ans, par exemple, véhicule l'idée que certains comportements de tout-petits peuvent conduire à la délinquance. C'est une conception fondamentalement réductrice et pessimiste de la nature humaine. Une idée mortifère qui va à l'encontre du résultat attendu puisqu'elle fait peser sur les épaules de l'enfant et des familles, voire de l'enseignant, ce **risque** ou ce **haut risque** qui va entacher toute possibilité d'épanouissement. Et que dire encore de l'étiquette **RAS** ? Ce renvoi au néant est lourd de sens. Quelle tristesse ! Il y a toujours tant à dire sur un enfant⁵ !

C'est une méconnaissance profonde de son développement affectif et de ses transformations. L'agressivité est aussi une étape normale qui doit être progressivement accompagnée pour déboucher sur une relation apaisée et socialisée.

Dépister, c'est non seulement étiqueter un enfant, mais aussi proposer une approche par les manques, par l'attaque frontale du symptôme qui renforce bien souvent les défenses de l'enfant et n'améliore pas la situation initiale, à moins de se satisfaire d'une amélioration transitoire ou de surface.

Prévenir, est une démarche bienveillante et prévenante. C'est réfléchir, anticiper et agir en amont pour que des difficultés ordinaires n'apparaissent pas ou ne s'installent pas dans la chronicité. C'est s'appuyer sur les potentialités de l'enfant, les développer, lui en faire prendre conscience afin qu'il ait une image positive de lui-même, ce qui lui permettra de trouver la force de grandir et d'apprendre sans avoir peur des difficultés à surmonter.

Pour conclure, notre Fédération qui sera aux côtés de l'AFEV à l'occasion de la cinquième journée du refus de l'échec scolaire, se positionne résolument du côté de la prévention qui entoure, accompagne, fait grandir l'enfant

¹ Fédération Nationale des Associations des Rééducateurs de l'Éducation Nationale

² Cf. « Un parmi les autres », film sur l'aide rééducative produit par la FNAREN.

³ Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

⁴ AFPEN : Association Française des Psychologues de l'Éducation Nationale

⁵ Sylviane GIAMPINO psychologue, membre du collectif Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans, forum des RASED le 5 novembre 2011, co-organisé par L'AFPEN, LA FNAME, LA FNAREN, invitées l'AGEEM et l'ANCP.

en misant sur ses potentialités et en luttant contre le décrochage scolaire. Pour cela, les RASED ont besoin de recouvrer leur force et leur solidité afin de travailler en partenariat étroit avec les enseignants, les familles ou les partenaires extérieurs. De cette réflexion, naissent de nombreuses propositions¹, d'autres dispositifs² qui peuvent trouver leur place à l'école ou même en dehors de l'école³ et qui donnent toutes leurs chances aux enfants de réussir à l'école et au-delà de réussir leur vie d'adulte.

« Rien de grave si les choses sont prises à temps. Simplement le temps de jouer à devenir grand »⁴.

Antony, le 12/06/2012

Texte collectif, bureau national de la FNAREN



Antony, le 29 juillet 2011

Francis JAUSET, Président de la FNAREN

¹Pour lutter contre l'échec scolaire - Propositions FNAREN (octobre 2010) – www.fnaren.com

²Un prochain numéro de notre revue « envie d'école » fera une large place à des dispositifs de prévention innovants avec les familles.

³Sophie Marinopoulos, psychologue, psychanalyste, invitée de la FNAREN au forum des RASED, a créé « Les pâtes au beurre », un lieu d'accueil parents/enfants dans l'esprit des maisons vertes de Françoise Dolto.

⁴Sophie Marinopoulos, « Dites-moi à quoi il joue je vous dirai comment il va » LLL les liens qui libèrent 2009.

L'AFEV organise la journée de refus de l'échec scolaire avec cette année *le décrochage scolaire* comme thème. La FNO s'associe à cette action dont le but est d'attirer l'attention sur les difficultés rencontrées par les familles et les jeunes tout au long du parcours scolaire.

Comme le souligne les nombreux partenaires de cette journée, 150 000 jeunes sont confrontés chaque année au décrochage scolaire au terme d'un long processus. Pour certains, cela aboutira à une situation d'exclusion sociale, culturelle voire familiale du fait, en partie, d'apprentissages scolaires lacunaires parfois même inexistants.

Pour la FNO, enrayer le décrochage scolaire passe par la reconnaissance d'une problématique complexe. Les facteurs sociaux, culturels, environnementaux sont habituellement largement évoqués, reconnus et accompagnés par de nombreux acteurs proches des enfants et des familles.

Il convient toutefois de reconnaître que certaines problématiques initiatrices telles que le refus scolaire, l'instabilité psychomotrice, la phobie scolaire... peuvent être des troubles secondaires à des troubles développementaux qui empêchent la mise en place des apprentissages scolaires.

La FNO s'attache depuis plus de 30 ans à alerter les acteurs autour de l'enfant et de sa famille sur la nécessité de prévenir précocement les troubles et les difficultés qui pourraient entraver un bon déroulement développemental. Les troubles cognitifs touchant la mise en place du langage oral et les aptitudes au langage écrit touchent 10 à 15 % des enfants d'une classe d'âge. Dès le début de leur scolarité, ces enfants rencontrent des difficultés qui les placent en marge d'une scolarité paisible. De simple retard aux troubles spécifiques du langage oral ou écrit, leur non-reconnaissance va constituer une difficulté.

Reconnaître cette dimension, ne nous pousse pas à médicaliser la scolarité, comme cela pourrait nous être opposé, mais à veiller à ce que tous les enfants – par la maîtrise d'un bon niveau de langage oral et des aptitudes au langage écrit – soient en mesure de disposer des moyens de connaître une socialisation harmonieuse et une scolarité sans écueil.

Ceci passe par une collaboration renforcée des partenaires autour de l'enfant et de sa famille. Chaque acteur joue un rôle unique mais complémentaire dans une dynamique qui doit s'inscrire dans un parcours complet de prévention qui vise à prévenir les troubles :

- En informant et accompagnant les parents et les professionnels de la petite enfance
- En dépistant précocement les difficultés langagières dès le plus jeune âge
- En programmant une intervention adaptée visant à réduire les troubles en évitant l'apparition d'un décalage avec ses pairs et enrayer ainsi le processus de décrochage.

De nombreuses expériences locales ont démontré le bien fondé de ce dispositif qui fédère les partenaires, harmonise les messages et les attitudes et diffuse les outils adaptés.

Pour contribuer à voir baisser le chiffre inquiétant d'enfants glissant hors du système scolaire, il convient de disposer de moyens dédiés, pérennes associant tous les acteurs dans un dispositif intelligent qui pourrait être celui de « repérer et intervenir à tous les âges-clés de la vie scolaire ». Soutenir des enfants et des jeunes qui entrent dans le système scolaire –en maternelle, en CP, en 6^{ème}– est une nécessité et un devoir.



*Magali Dussourd-Deparis,
Chargée de mission Illettrisme à la Fédération Nationale des Orthophonistes*

La Fédération Nationale des Orthophonistes est la seule organisation syndicale représentative des orthophonistes. Composée de 22 syndicats régionaux et 66 syndicats départementaux.

Forte de 6500 adhérents, elle représente les orthophonistes libéraux et salariés au plan européen ainsi qu'au plan national, régional et départemental auprès des ministères, des administrations et des autres structures.

Un site Internet www.orthophonistes.fr et un mensuel « l'orthophoniste », diffusent l'actualité professionnelle et scientifique

On ne peut que se réjouir qu'enfin aujourd'hui la question du décrochage scolaire soit prise à bras le corps et inscrite à l'agenda politique encore faut-il qu'elle soit correctement identifiée. Il y a en effet dans la notion même de décrochage scolaire une ambiguïté fondamentale. Les termes du débat sont réduits à l'école alors que derrière le décrochage la question fondamentale qui se pose est celle de l'éducation en général et non de la seule école. La notion même de décrochage scolaire postule implicitement qu'en dehors de l'école et du diplôme point de salut. Dans cette logique, sont développées des politiques de remédiation qui de façon paradoxale privilégient le retour à l'école alors que ce qui pose fondamentalement l'échec scolaire c'est pourtant le développement d'autres espaces d'apprentissages, la prise en compte d'autres savoirs que les seuls savoirs scolaires et d'autres modalités de prise en compte des compétences qu'à travers le seul diplôme comme certification.

La lutte contre l'échec scolaire ne saurait se réduire à la seule politique scolaire, voir même éducative. Elle appelle aussi une politique sociale, une politique de jeunesse avec les jeunes, une politique de l'emploi qui répartisse mieux le travail entre les générations. Elle passe aujourd'hui fondamentalement par la remobilisation autour d'un projet éducatif commun, et non un projet uniquement scolaire de l'ensemble des acteurs éducatifs et des ressources éducatives du territoire dans une véritable logique d'éducation partagée et de territoires apprenant.

Lutter contre le décrochage passe d'abord par la réunion autour de la table sur un pied d'égalité au côté de l'école des familles, des collectivités et des associations et mouvements d'éducation populaire. C'est notamment les leçons que l'on peut tirer des comparaisons internationales de la performance des systèmes éducatifs réalisées dans le cadre du programme PISA. Il s'agit de tisser une véritable toile autour des élèves en difficulté mobilisant aussi bien au sein de l'école enseignants, conseillers d'éducation, personnel de direction mais aussi infirmières, psychologue scolaire, médecins et à l'extérieur services municipaux, professionnels de jeunesse, animateurs, responsables associatifs... et parents. Dans ce maillage le rôle des associations est fondamental qu'elles soient d'éducation populaire, de prévention spécialisée, ou encore de quartier. Elles sont les mieux placées pour mener des actions permettant aux jeunes de se réapproprier les outils de la réussite : méthodologie, lecture, estime de soi.

Lutter contre le décrochage c'est aussi la capacité à reconnaître et à prendre en compte d'autres ressources éducatives que celles de l'école, et en particulier des entreprises, comme le montre notamment l'exemple de nos voisins d'outre Rhin, en sachant mobiliser les compétences de leurs employés et ouvriers au delà de préoccupations du seul profit à court terme, l'entreprise comme collectifs de travailleurs et pas seulement de machines à cash. Les limites aujourd'hui des politiques d'encouragement de l'apprentissage en France se trouvent en grande partie dans la non reconnaissance de l'entreprise à travers son collectif de salariés ouvriers et employés comme dépositaire de ressources éducatives. Outre les entreprises, de façon plus générale, il s'agit de mobiliser toutes les ressources éducatives d'un territoire, institutions culturelles, professionnels, assemblées de quartiers dans une véritable logique de territoire apprenant et de multiplier d'autres espaces d'apprentissage où l'on apprend autrement et selon d'autres objectifs.

Lutter contre le décrochage enfin c'est aussi naturellement le prévenir dans le cadre scolaire même. Les voies en sont connues : sortir à l'école de logiques privilégiant les principes de performance et de compétition qui génèrent de l'exclusion pour privilégier des logiques de coopération, de travail collectif, de créativité en équipe accorder une plus grande place au suivi personnalisé des élèves. Ce sont là autant de dossiers aujourd'hui largement ouverts par l'AFEV.



*Jean-Claude Richez,
coordonnateur de la mission observation évaluation de l'Injep.*

L'AFEV organise chaque année une journée du refus de l'échec scolaire.
L'UNAF participe avec intérêt à la réflexion sur le décrochage scolaire initiée cette année.

L'UNAF, chargée par le législateur de défendre les intérêts matériels et moraux des familles, a fréquemment pris position concernant les questions d'absentéisme et de décrochage scolaire. Depuis quelques années, l'UNAF participe avec intérêt à la Journée du refus de l'échec scolaire, initiative portée avec dynamisme et professionnalisme par l'AFEV.

Une étude réalisée par l'UNAF auprès d'élèves absentéistes et de leurs parents en 2010 a permis de mieux comprendre à la fois les principales causes de l'absentéisme et les réactions des parents de même que leur perception du rôle des établissements scolaires. On constate ainsi que l'échec scolaire répété est une des raisons de l'absentéisme d'un jeune au collège ou au lycée mais que ce n'est pas l'unique raison. Il faut aussi prendre en compte le mal être « adolescent », souvent en relation avec des problèmes dans la famille ou de violences scolaires. Il faut aussi considérer pour les plus âgés, au lycée, l'impact négatif sur la motivation de l'élève d'une orientation vécue comme « injuste », c'est-à-dire non choisie, et éloignée du souhait de l'élève, et souvent imposée sous prétexte du nombre de places dans la filière demandée. L'étude a aussi montré la nécessité de liens parents / établissement renforcés et d'un contact dès les premières heures manquées afin que l'absentéisme ne devienne pas une habitude. Des appuis existent : accompagnement scolaire, entretien dans un Centre Médico-Psychopédagogiques, réflexion sur les passerelles possibles afin que le jeune trouve une solution d'orientation plus proche de ses attentes, dispositifs relais où le jeune sera mieux épaulé, pour un temps.... Sans oublier parfois le soutien à la parentalité pour des parents perdus face aux crises des adolescents.

Certains décrocheurs sont par ailleurs des jeunes qui n'ont pas obtenu leur diplôme, souvent en filière professionnelle, ou qui ont rencontrés des difficultés durant les périodes en entreprise pour ceux qui sont en apprentissage. Ils sont désorientés, souvent découragés, avec un réel problème d'estime d'eux-mêmes. L'UNAF considère qu'il est indispensable de mieux repérer ces jeunes (la plate forme de suivi et d'appui aux décrocheurs semble être insuffisamment opérante aujourd'hui) et de leur proposer une solution à chacun. Les familles doivent absolument être mieux informées et associées.

Enfin pour conclure, que ce soit pour prévenir ou pour trouver des solutions aux décrocheurs, des dispositifs existent aujourd'hui. Un seul mot cependant suffit presque résumer les attentes des familles et pour mieux prendre en compte cette question : le terme « accompagnement ».

Mieux accompagner individuellement chaque élève, c'est prendre en compte ses difficultés, ses démotivations, partir de ses centres d'intérêt, réfléchir avec lui à une solution. En effet, dans chaque jeune il y a quelque chose d'unique, des talents et des atouts qui exigent que les adultes créent une dynamique pour lui permettre d'aller au bout de son projet. Il est illusoire de vouloir mettre les gens dans des cases. Il faut s'appuyer sur ces talents pour franchir les étapes. Il faut montrer le chemin au moment où il est visible.



Rémy Guilleux
Vice-président de l'UNAF,
Président du département Education-Jeunesse



L'Union nationale des associations familiales (UNAF) représente officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles françaises et étrangères vivant en France. L'UNAF, les UDAF (Unions départementales des associations familiales) et les URAF (Unions régionales des associations familiales) défendent les intérêts matériels et moraux des familles et désignent les délégués des familles aux divers organismes institués par l'Etat, la région, le département, la commune. Les UDAF gèrent les services d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estiment devoir leur confier la charge (tutelles, logement, santé, consommation, éducation, insertion...).